

Kleg'INFOS

LETTRÉ D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE CLÉGUÉREC
LIZHER-KELAOUÏÑ KÊR KLEGÉREG



Sommaire

Le groupe «Fleuves» | Kleg 2023

PAGE 2 - BUDGET

- Gouverner, c'est prévoir...

PAGE 3 - CCAS ET SOLIDARITE

- Maison France Services à la Poste
- Kleg Vélo Sans Ages
- Visites de courtoisie
- Registre des personnes fragiles
- Gratuiterie

PAGE 4 - ENFANCE & JEUNESSE

- Accueil de loisirs pour juillet
- Les enfants du CME découvre le journal «Le Télégramme»



PAGES 5-6-7 ET 8 - LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

- Agenda des animations, concerts et spectacles pour mai/juin/juillet/aout et septembre
- Focus : exposition de photographies animalières à l'étang du Pontoir

PAGE 9 - TRAVAUX

- Rénovation de la salle des sports
- Ombrières photovoltaïques
- Aire de jeux du Pontoir
- Travaux de restauration hydro-écologique au Poulmain
- Rue des déportés

PAGE 9- FOCUS

- Dénomination du Centre de secours «Jean Le Lu»

PAGE 10 - PONTIVY CO

- Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Pontivy Communauté

PAGE 11 - ENVIRONNEMENT/ CITOYENNETÉ

- Le frelon asiatique
- Nouvelle obligation de déclaration pour les propriétaires d'un bien immobilier
- Nuisances sonores

PAGE 12 - KORN AR BREZHONEG

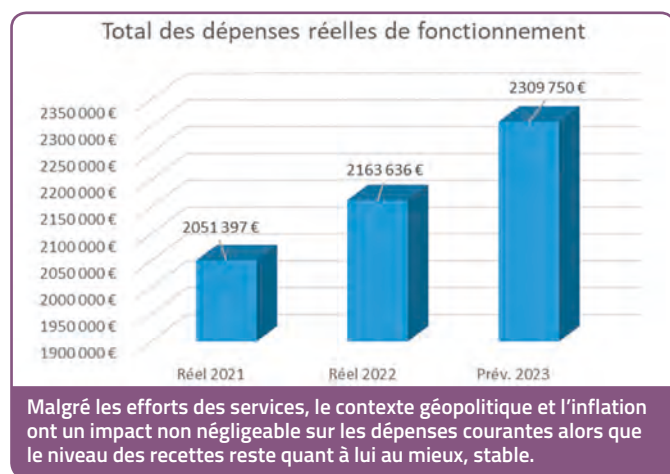
- Le coin du breton
- Le tirage au sort des gagnants du jeu de piste
- Des cours de breton à Cléguérec pour la rentrée 2023

« GOUVERNER, C'EST PRÉVOIR ET NE RIEN PRÉVOIR, C'EST COURIR À SA PERTE » *Emile de Girardin-1852*

Dans un contexte économique qui devient très incertain et difficile, l'approbation d'une trajectoire budgétaire clairement maîtrisée et définie, est plus que jamais indispensable.

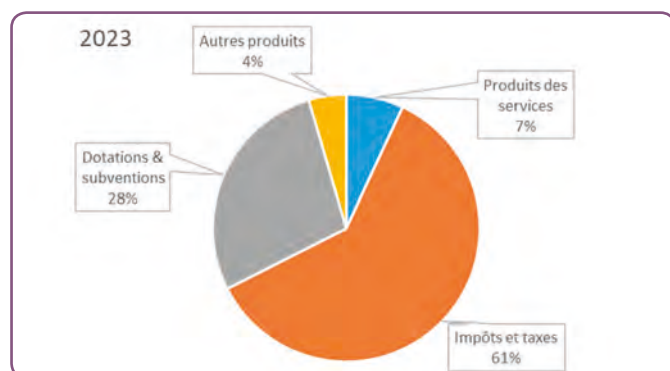
Savoir anticiper et prendre des décisions plutôt que subir un contexte qui inexorablement va nous impacter négativement, reste le seul moyen de garantir dans le temps une bonne et pérenne santé financière. C'est ce que s'évertue à faire le Conseil Municipal pour assumer ses ambitions de court terme, tout en préservant les capacités d'actions de la commune à long terme.

Les choix de gestion menés depuis des années, portant notamment sur l'optimisation des dépenses de fonctionnement sans réduire les prestations en faveur de la population, nous permettent de présenter à ce jour une bonne santé financière tout en maintenant un niveau d'investissement élevé. Nous avons su réduire la dette et consolider un bon niveau d'épargne qui nous permettra d'investir à un niveau intéressant. Cette situation est évidemment menacée par la montée irrésistible de l'inflation qui vient impacter des dépenses qui sont pour la majorité des charges contraintes. Ces dernières subissent une augmentation de quasiment 150 000 €.



Par contre, les recettes, elles, ne vont pas évoluer de façon parallèle : certes le gouvernement a augmenté les bases fiscales selon l'indice d'évolution des prix (ce qui correspond à environ 55 € pour le contribuable moyen redevable en 2022 de 757 €), mais a en revanche gelé le niveau des dotations, et il laisse d'autre part planer une grande incertitude sur le maintien de plusieurs dispositifs d'aides qui nous concernent. En se plaçant dans une prospective de moyen terme, il a donc fallu anticiper et se résoudre à augmenter de 3% les taux d'imposition inchangés depuis 2009. Cette évolution des taux représentera pour le contribuable moyen une somme de 20 € sur l'année.

Ces recettes fiscales ne combleront pas les effets de l'inflation mais viendront atténuer le reste à charge de la commune.



En matière d'investissements et dans la continuité des deux années précédentes (1 043 580 € en 2021 puis 1 279 219 € en 2022), l'année 2023 sera encore une année forte au regard du volume des dépenses, notamment en raison des reports de travaux conséquents restant à financer (350 000 €) mais également en raison du lancement de nouveaux travaux à hauteur de 530 750 €.

Les principaux investissements 2023 concerneront :

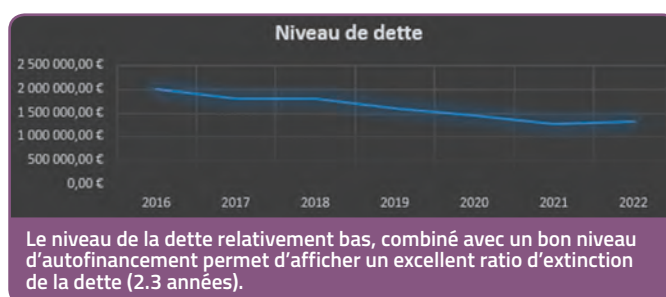
- Les travaux sur la voirie rurale : 150 000 €
- L'aménagement et la sécurisation de la rue des Déportés : 104 250 €
- La rénovation énergétique des logements rue T Huet : 115 000 €
- Le lancement du concours de maîtrise d'œuvre pour la salle des fêtes : 45 000 €

Ce volume précité ne tient pas compte d'une provision constituée pour envisager le financement des travaux de la future salle des fêtes. Une somme de 190 000 € sera dès lors inscrite en dépenses d'investissement et mise de côté pour débiter la constitution d'une épargne indispensable pour engager ce type de programme.

Le volume global (hors remboursement de la dette) des investissements à financer sera dès lors encore proche du million d'euros.

Les dépenses d'investissement seront une nouvelle fois financées sans recours à l'emprunt, tant il apparaît important de conserver des marges d'endettement intactes pour de prochaines échéances...

La dette – sauf mauvaise surprise – sera quasiment éteinte d'ici 2024 et cette situation nous permettra d'emprunter sereinement afin de financer notamment la reconstruction de la salle des fêtes.



CCAS & SOLIDARITÉ

MAISON FRANCE SERVICES



À CLÉGUÉREC,
je suis accompagné.e pour effectuer
mes démarches administratives
en ligne.



LA POSTE

France Services LA POSTE

Horaires d'ouverture :

Mardi au vendredi : 9h00-12h00 / 14h00-17h00

Samedi : 9h00 - 12h00

Tél. : 02 97 07 11 35

cleguerec@france-services.gouv.fr

VISITES DE COURTOISIES

Les visites de courtoisies qui sont gratuites sont des moments d'échanges et de convivialités entre les bénévoles de l'association des Petits Frères des Pauvres et des personnes en situation d'isolement et / ou de précarité âgées de plus de 50 ans sur la commune de Cléguérec.

L'idée de ces visites est née à la suite de réponse à des questionnaires portant sur l'isolement au moment des confinements liés à la situation sanitaire et de l'analyse des besoins sociaux (ABS) de la commune.

Pour bien structurer les visites il a été fait appel aux Petits Frères des Pauvres, association non confessionnelle et apolitique et qui a une grande expérience.

Ainsi les visites de courtoisies ont débuté en Juin 2022 et sont assurées actuellement par 12 bénévoles qui fonctionnent en binôme ; chaque personne visitée rencontre alternativement l'un ou l'autre 1 fois / semaine à son domicile ;

Les retours des personnes visitées sont très bons et l'association qui est désormais totalement autonome souhaite s'agrandir, recruter de nouveaux bénévoles pour pouvoir rencontrer des nouvelles personnes en situation d'isolement.

> Si vous souhaitez être bénévole de l'association merci de vous adresser à :

Daniel Robic : 06 43 12 35 64 – 02 97 38 08 22 ou

Jacqueline Daniel : 06 82 33 61 37

> Si vous êtes en situation d'isolement ou que vous connaissez quelqu'un qui l'est et souhaite recevoir des visites de courtoisies merci de vous adresser à :

Anne Pace : 06 31 26 33 07 ou Jeannine Austin : 06 88 47 24 32



REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES

« Le décret n°2004-926 du 1er septembre 2004 donne obligation au Maire de chaque commune de constituer un registre des personnes fragiles isolées. Ce registre a pour objectif de constituer un recensement des personnes fragiles isolées de la commune afin de les prévenir des conséquences d'évènement exceptionnel : canicule, grands froids, épidémie... Ce registre est confidentiel et ne pourra être consulté que par un nombre restreint de professionnels du CCAS soumis au secret professionnel. »

Si vous souhaitez vous inscrire sur ce registre, nous vous invitons à contacter le CCAS au 02 97 38 11 64

GRATUITERIE

« Lutter contre le gaspillage, donner une seconde vie aux objets du quotidien, vêtements...jouets...vaisselle... livres et autres... tels pourraient être les objectifs d'un lieu ouvert à tous que l'on pourrait nommer «Gratuiterie» où chacun pourrait venir se servir gratuitement... En proximité à Cléguérec, un lieu convivial et solidaire.

Si vous êtes intéressés pour participer à ce projet, n'hésitez pas à contacter : Muriel LAMARCHE au 06 30 90 93 80



KLEG VÉLO SANS ÂGE

L'association à caractère social Kleg vélo sans âge qui a été créée en octobre 2021 est animée par une équipe de bénévoles qui proposent aux personnes âgées à mobilité réduite des balades à 1 ou 2 personnes en triporteur à assistance électrique. Cela leur permet de retrouver du lien social, de se remémorer des souvenirs et d'explorer de nouveaux univers.

Ces promenades s'adressent aux résidents de l'EHPAD, du foyer de vie, de la colocation Ages et Vies et à toute personne âgée de la commune en situation d'isolement.

L'achat du triporteur et du vélo d'assistance a été rendu possible grâce à la générosité des associations de Cléguérec et des alentours et des donateurs individuels.

Si vous êtes intéressés pour participer en tant que bénévole ou si vous voulez des renseignements pour profiter de ces balades vous pouvez vous adresser à : Daniel Bigoin : 06 75 42 59 11 ou mdbigoin@wanadoo.fr



FORUM SANTÉ

Mardi 26 Septembre 2023, de 14h00 à 17h00

le Centre communal d'action sociale (CCAS) et Présence verte vont organiser à Cléguérec le forum « Santé Nutrition Sommeil » à la salle des Fêtes. Des échanges avec les professionnels de santé, des conférences, des ateliers seront proposés au public.

LES ENFANTS DU CME DÉCOUVRE LE JOURNAL « LE TÉLÉGRAMME » À MORLAIX



La visite du Télégramme à Morlaix Mardi 25 avril, nous nous sommes retrouvés à 9h pour partir en bus direction Morlaix. Nous avons visité la ville en faisant un jeu de piste avec des énigmes «les aventures extraordinaires de Raymond Troulez». Après avoir pique-niqué, nous avons visité les locaux du Télégramme. Nous étions invités par la rédactrice du journal, madame Anne Burel. C'est un grand groupe, tous les journaux sont imprimés ici. Le télégramme c'est énorme!!! Le 1er journal a été créé en 1944. Avant, le télégramme s'appelait « la dépêche de l'Ouest à Brest ».

LE TÉLÉGRAMME C'EST :

- > 1 siège à Morlaix et 22 agences en Bretagne
 - > La machine à imprimer la plus moderne d'Europe
 - > 1 journal = 2.2 grammes d'encre
 - > 600 kms de papiers consommés chaque nuit pour l'impression soit l'équivalent de 40 tonnes.
 - > 180 000 exemplaires chaque jour
 - > 1 bobine de papier pèse environ 1 tonne
- Depuis 1967, l'impression du journal se fait en couleurs.



CONTACT : JÉRÉMY
07 87 11 08 12



Pour plus d'informations sur l'Accueil de loisirs ou le séjour Ados, contacter Mathieu LEAUTÉ AU 06 63 30 54 19 - mathieu.leaute@cleguerec.bzh



EXPO PHOTO ANIMALIÈRE

ETANG DU PONTOIR

3 JUIN - 3 OCT.

Les Rendez-vous de l'été ²⁰²³

[ANIMATIONS | CONCERTS | SPECTACLES]

Cléguérec
Klegereg

Les Rendez-vous de Mai

Samedi 27 Fête du jeu

Animations & ateliers, entre jeux en bois, ateliers magie, ateliers créatifs... venez profiter d'une semaine sous le signe du jeu !
| 10h30 | Centre culturel |
A partir de 6 ans |
Réservations et informations |
perenn@perenn.bzh |
02 97 38 15 99



Les Rendez-vous de Juin

6 juin au 4 juillet Exposition «Une forêt, des animaux»

Exposition de photographies de
Jean-Marie Seveno, prêtée par la
Médiathèque départementale.
| Du 6 juin au 4 juillet | Centre
Culturel | Entrée libre aux
horaires d'ouverture



Les Rendez-vous de Juillet



Vendredi 7 Spectacle extérieur

RIGOLETTO spectacle d'un duo clown
et bouffon de la Compagnie Inopinée
18h00 | Cour de l'ancienne école, rue
Huet | Tout public | Gratuit

Mardi 18 Ciné Plein-air

En partenariat avec le conseil municipal des enfants | Paddock
(terrain à côté de la salle des fêtes) | 22h00 | Tout public | Gratuit



Vendredi 7
Samedi 8
Dimanche 9
L'Art dans les Chapelles
Vernissage exposition | Chapelle St
Jean, installation d'**Esther TIELEMANS**
| Tout public | Gratuit

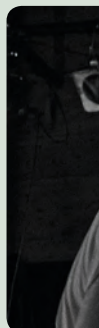


© Yohann Hamonic / OT

Vendredi 28 Animation Office de tourisme

« Visite ludique au temps des mégalithes »
à Bot er Mohet | Public familles | Réservation
auprès de l'OT | 02 97 25 04 10

Jeudi 13
Spectacles de rue
«**Seydouba Camara**» et «**Pok Ha Pok**»
Partenariat Comité des fêtes | repas, bal et
feux d'artifices | Tout public | Gratuit





Samedi 3 Inauguration expo photos animalière

Etang du Pontoir | 16h30

Projection film de Vincent Rannou «

Connexion sauvage »

Salle des fêtes | 18h00

Samedi 10 Tournoi International de Guerlédan

Tournoi de foot destiné aux U12/U13
qui rassemble 208 équipes en prove-
nance de 4 continents |

Toute la journée | Tout public |
Gratuit



Samedi 24 Fête de la musique

Sur la place Pobeguïn et dans les bars
et restaurants | Tout public | Gratuit

Les Rendez-vous de Août



Vendredi 4 Balade nature au Pontoir

A la découverte du petit peuple des
étangs » | Dégustation produits locaux
| Public Familles | Réservation auprès
de l'OT | 02 97 25 04 10

Mardi 8 Soirée concerts

Carte blanche à **Mark Keen**

| Place Pobéguïn | Tout public | Gratuit



Vendredi 11 Visite et animation

« Histoire cœur de bourg et
démonstration à la forge » |
Dégustation produits locaux
| Réservation auprès de l'Office du
Tourisme | 02 97 25 04 10



Mercredi 16 Animation Office de tourisme

« Lever de soleil aux allées couvertes
de Bot er Mohet » magie des lieux et
collation | Réservation auprès de l'OT |
02 97 25 04 10



Mardi 22 Soirée concerts

Les doigts du cru suivi d'un autre
groupe « surprise » | Place Pobéguïn |
Tout public | Gratuit



Les Rendez-vous de Septembre

Samedi **16**

Journées du Patrimoine

Echanges et séance dédicace avec James Eveillard, auteur de la BD « Morbihan, une histoire entre terre et mer ».

Centre Culturel | 10h30



Dimanche **17**

Journées du Patrimoine

Un concert musical dans une chapelle

17h00 | Gratuit



Focus

Exposition plein air de photographies animalières

Cléguérec met en avant la photographie animalière durant tout l'été en exposant trois photographes à l'étang du Pontoir : Gaël Morvan, Yohann Hamonic et Vincent Rannou.

Une projection/rencontre, une journée d'échange avec les écoles, un jeu à faire en famille et une exposition de Jean-Marie Seveno (autre photographe animalier) au centre culturel sont également prévus.

EXPOSITION PLEIN AIR
PHOTOGRAPHIES ANIMALIERES
GAEL MORVAN | YOHANN HAMONIC |
VINCENT RANNOU

Du 3 juin au 3 octobre
Etang du Pontoir à Cléguérec

INAUGURATION DE L'EXPOSITION & PROJECTION
DU FILM « CONNEXION SAUVAGE »
Samedi 3 juin | A partir de 16h30 |
Etang du Pontoir & Salle des fêtes

> Programme de la soirée :

16h30 | Inauguration de l'exposition avec
présentation du projet en présence des trois
photographes | Etang du Pontoir

18h00 | Projection du film «Connexion sauvage»
de Vincent Rannou, suivie d'un échange avec les
trois photographes animé par James
Eveillard | Salle des fêtes

19h45 | Vin d'honneur



TRAVAUX

RUE DES DÉPORTÉS

Pontivy Communauté a procédé aux travaux de remplacement de la conduite d'eau potable et de réparation du réseau d'assainissement. Après l'été, la commune engagera les travaux de surface qui viseront à élargir un trottoir et à reprendre le tapis d'enrobés.



SALLE DES SPORTS

Si les travaux de restauration de la salle annexe ont pu être menés à terme ; il n'en est pas de même sur la salle sportive où un conflit au niveau de la réception du sol est déploré avec la société Gerflor. La commune a sollicité un cabinet d'avocats pour assurer sa défense, et garde espoir qu'une solution, même provisoire, soit trouvée pour poursuivre les travaux et ouvrir la salle après l'été.

TRAVAUX DE RESTAURATION HYDRO-ÉCOLOGIQUE AU POULMAIN

Après le reméandrage, la vidange et la pêche de sauvetage des étangs de Poulmain, les travaux de renaturation du cours d'eau sont terminés. La zone humide va retrouver toutes ses fonctions de régulation de la réserve en eau.



OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES

- > Au complexe sportif : Les fondations sont coulées aux abords du terrain de tennis et sur le parking de la salle. Les ombrières seront installées à priori après l'été
- > A la maison des associations, le montage est terminé
- > Aux services techniques, le raccordement des modules photovoltaïques est prévu courant juin
- > Au boulodrome, les fondations sont coulées et l'installation de la structure est prévue fin septembre

AIRE DE JEUX DU PONTOIR

Une nouvelle tyrolienne de 24 mètres vient d'être installée sur le site du Pontoir et complétera ainsi l'aire de jeux qui attire déjà nombre d'enfants et de familles.



DÉNOMINATION DU CENTRE DE SECOURS «JEAN LE LU»

Focus



Le centre de secours et d'incendie inauguré en 1999, a reçu le nom de Jean Le Lu en hommage à l'investissement du maire de l'époque pour mener à bien ce projet et doter la commune d'un équipement digne de ce nom.

Après le découverture du panneau ornant dorénavant le bâtiment, Marc Ropers, maire de Cléguérec, Elizabeth Valy (fille de Jean Le Lu), Gwen Le Nay, président du SDIS, Mme Dominique Guégan, conseillère départementale et Mme Claire Liétard, sous-préfète de Pontivy, ont tour à tour pris la parole.

La famille Le Lu, M. Piedecoque, directeur départemental adjoint du SDIS, d'anciens élus ayant coopéré avec Jean Le Lu entre autres, sur le projet de caserne, M. Dominique Le Niniven, conseiller départemental, des élus de Cléguérec et des communes voisines étaient présents en nombre à cette cérémonie.

LA SALLE ANNEXE EST DESORMAIS OUVERTE POUR LA LOCATION

UNE SALLE DE RECEPTION POUR TOUS TYPES D'ÉVÉNEMENTS

194 m2 d'espace de réception
Jusqu'à 80 personnes assises
Jusqu'à 195 personnes debout
Tables de 6 personnes de 1m80
18 m2 de cuisine équipée
Parking / Camping à proximité

Contact : 02 97 38 00 15
Email : contact@cleguerec.bzh





Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Pontivy Communauté

Jusqu'au 31 mars 2023, les CCAS de Rohan, Kerfourn, Pontivy, Noyal-Pontivy ainsi que le SADI du canton de Cléguérec sont gestionnaires des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) du territoire.

Par délibération du 6 décembre 2022, le Conseil communautaire de Pontivy Communauté a décidé de transférer, à partir du 1er avril 2023, la compétence de gestionnaire de Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) au CIAS de l'intercommunalité.

À partir du 1er avril 2023, pour bénéficier des prestations du SAAD public compétent sur l'intercommunalité, il faudra s'adresser au SAAD du CIAS de Pontivy Communauté :

- **Numéro de téléphone unique : 02 97 07 19 89**
- **Mail : accueil.saad@pontivy-communaute.bzh**
- **Site internet : www.pontivy-communaute.bzh**

Quelles seront les missions du SAAD ?

Le SAAD proposera différentes prestations visant à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap qui rencontrent des difficultés pour réaliser des actes de la vie quotidienne :

- Préparation des repas
- Aide à la toilette simple, au change, à l'habillage et au déshabillage
- L'entretien des pièces de vie
- L'accomplissement de démarches administratives
- La mobilité à l'intérieur du domicile et à l'extérieur (courses, accompagnement à des rendez-vous...)
- Le maintien du lien social pour lutter contre l'isolement et la solitude

Les agents pourront intervenir à domicile de 7h30 à 20h00, y compris les week-ends et jours fériés pour les personnes les moins autonomes.

Quel territoire recouvrera le SAAD ?

À compter du 1er avril 2023, le SAAD intercommunal proposera ses prestations sur l'ensemble du territoire du CIAS de Pontivy Communauté, à l'exception de la commune de Saint-Connec, déjà couverte par le SAAD du CIAS de Loudéac Communauté Bretagne Centre (LCBC).

Les habitants des communes de Pleugriffet, Régigny, Radenac, Le Sourn, Saint-Gonnery et Guern, jusqu'alors non couvertes par un SAAD public, pourront désormais faire appel au SAAD intercommunal pour les accompagner.

Quels seront les horaires d'accueil du service administratif ?

L'accueil téléphonique sera assuré du lundi au vendredi de 08 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 au numéro de téléphone unique : 02 97 07 19 89.

L'accueil physique s'effectuera dans les différentes antennes du SAAD du CIAS de Pontivy Communauté du lundi au vendredi :

- sans rendez-vous le matin de 09 h 00 à 12 h 00
- avec rendez-vous l'après-midi de 14 h 00 à 17 h 00.

Quelles seront les antennes administratives du SAAD ?

Afin de maintenir la proximité entre les habitants et le service, le SAAD disposera de 3 sites physiques :

- L'antenne de Pontivy, située au siège du CIAS, 1 Place Ernest Jan, 56300 PONTIVY
- L'antenne de Rohan, située pour le moment 11 Place de la mairie, 56580 ROHAN
- L'antenne de Cléguérec, située au Centre de santé, 3 Impasse Jacqueline et Pierre Le Clairche, 56480 CLEGUEREC

Vers quelles structures les mairies doivent-elles orienter les usagers à compter du 1er avril 2023 ?

- Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) : le CIAS de Pontivy Communauté via le numéro de téléphone unique et via les antennes physiques ;
- Service de portage de repas : les services actuels en conservent la compétence
 - Le CCAS de Cléguérec pour les habitants des communes de Cléguérec, Neulliac, Kergrist, Saint-Aignan, Sainte-Brigitte, Silfiac, Séglie, Malguénac et Guern ;
 - Le CCAS de Rohan pour les habitants des communes de Rohan, Gueltras, Bréhan et Crédin ;
 - Le CCAS de Noyal-Pontivy pour sa commune exclusivement ;
 - Le CCAS de Kerfourn pour sa commune exclusivement ;
 - Le CCAS de Pontivy pour les pontivyens ;
 - Les CCAS des communes de Saint-Thuriau, Le Sourn, Saint-Gérard-Croixanvec et Saint-Gonnery pour leurs habitants respectifs. Ces communes se mettent ensuite en relation avec le CCAS de Pontivy qui met en place le service ;
 - Les services associatifs pour les habitants des communes de Régigny, Pleugriffet et Radenac ;
 - Le CIAS de Loudéac Communauté pour les habitants de Saint-Connec.

Plus d'infos : www.pontivy-communaute.bzh
Tél : 02 97 25 01 70



POINT INFOS HABITAT

Ce lieu unique d'information accueille, écoute et oriente en fonction de la demande du particulier ou du professionnel matière d'habitat.

Recherche de terrains, accession à l'ancien, amélioration de l'habitat, informations sur la demande de logement social, informations juridiques.

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi, mercredi et vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Tél. : 02 97 07 12 97

Email : infoshabitat@pontivy-communaute.bzh

LE FRELON ASIATIQUE, UN PRÉDATEUR VENU D'ASIE

Arrivé accidentellement dans le sud-ouest de la France au début des années 2000, le frelon asiatique a commencé à coloniser le Morbihan au cours de l'année 2011. Leur prolifération record en 2022 a provoqué une hécatombe sur les ruches.

Le frelon asiatique est actuellement considéré comme la cause majeure de l'extinction des abeilles en France. En effet, il est très friand d'abeilles par rapport à son homologue européen. Ces dernières représentent près de 30% de son régime alimentaire puisqu'il s'en sert pour nourrir son couvain. Il constitue donc une véritable menace pour la ruche et les abeilles domestiques, puisqu'il élimine à la fois les abeilles et effraie les butineuses qui n'ont le choix que de limiter leurs sorties. Les réserves sensées être utilisées pour l'hiver se trouvent donc très réduites, et la production de miel très perturbée. Souvent, les ruches attaquées par les frelons n'arrivent pas à passer l'hiver.

Pontivy communauté et la commune aident les particuliers à lutter contre le frelon asiatique

Pour bénéficier de la gratuité pour la destruction des nids de frelons asiatiques, une seule méthode : signaler le nid en mairie. Le référent frelons asiatiques viendra vérifier s'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques. Et procédera à la destruction du nid. Aucun nid d'autres insectes n'est concerné par la prise en charge.

Le Frelon Asiatique ou frelon à pattes jaunes, *Vespa Velutina*, est à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange et les pattes sont jaunes aux extrémités. Il est plus petit que le frelon européen.

Capter les reines au printemps : un moyen de diminuer l'installation des nids.

Type de pièges à utiliser : De façon artisanale ou acheté dans le commerce, le piège utilisé pour capturer les reines de frelons asiatiques doit être le plus



sélectif possible, il est donc conseillé de :

- 1) Mettre un bouchon de réduction à l'entrée du piège percé à 9-10 mm afin d'empêcher les frelons communs et les papillons d'entrer.
- 2) Mettre une grille ou galets dans le fond du piège afin d'éviter la noyade des insectes non ciblés.
- 3) Faire des interstices ou trous de sortie de 5 à 5,5 mm de diamètre entre la chambre de piégeage et l'entonnoir afin de laisser s'échapper les insectes de taille inférieure et non ciblés. Les pièges seront installés dès début avril et retirés fin mai afin d'éviter de capturer les insectes utiles.

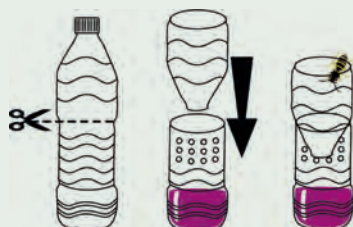
Appât conseillé dans le piège :

- 40% de bière + 40% de vin blanc + 20% de sirop de fruit rouge
- 2/3 de bière alcoolisée + 1/3 de sirop de fruit rouge

Ce mélange doit être changé tous les 8-10 jours.

Attention : Le nid primaire est le premier nid réalisé au printemps (avril à juin) par les fondatrices sortant d'hibernation. Celles-ci ébauchent un nouveau nid, très souvent proche d'habitations et à l'abri. La reine qui a hiberné et qui avait été fécondée en automne va pondre dans ces nids primaires les œufs qui donneront les femelles et les mâles de la future colonie qu'on apercevra plus tard dans les arbres. De petite taille, ce nid se détruit le soir, en l'écrasant avec un objet plat, lorsque la reine est rentrée.

> DES FICHES ET DES PIÈGES SONT DISPONIBLES A L'ACCUEIL EN MAIRIE



NOUVELLE OBLIGATION DE DÉCLARATION POUR LES PROPRIÉTAIRES D'UN BIEN IMMOBILIER EN 2023

Tous les propriétaires sont soumis à une nouvelle obligation déclarative en 2023 et ce, jusqu'au 30 juin 2023 inclus.

Tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site impots.gouv.fr.

La taxe d'habitation est supprimée pour les résidences principales à partir de 2023. Afin de déterminer précisément les propriétaires encore redevables de la taxe d'habitation (résidence secondaire, logement locatif) ou de la taxe sur les logements vacants, la Direction générale des finances publiques demande à tous les propriétaires d'une résidence principale, secondaire ou d'un logement loué, d'effectuer une déclaration supplémentaire à l'administration fiscale.

impots.gouv.fr



Qui est concerné ?

Cette obligation déclarative concerne tous les propriétaires, particuliers et entreprises, de biens immobiliers à usage d'habitation :

- propriétaire indivis ;
- usufruitiers ;
- sociétés civiles immobilières (SCI).

NUISANCES SONORES

Le règlement sanitaire départemental stipule que l'usage de matériels bruyants (tondeuses, tronçonneuses, débroussailluses...) n'est autorisé que sur les créneaux suivants :

> Du lundi au vendredi sauf fériés : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.

> Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

> Le dimanche et les jours fériés : de 10h00 à 12h00.

RAPPEL : le même règlement interdit le brûlage de déchets verts toute l'année.

KORN AR BREZHONEG

LE TIRAGE AU SORT DES GAGNANTS DU JEU DE PISTE

Le tirage au sort des gagnants du jeu de piste «Le dernier loup de Quénécán» / «An d'werzhañ bleiz a Genekann» a eu lieu le mercredi 29 mars

Graet eo bet tennadenn d'ar sort d'an 29 a viz Meurzh evit ar c'hoari «An d'werzhañ bleiz a Genekann» e-pad miziad ar Brezhoneg.

Itron Thomas Christiane, evit ar c'hoari niverenn 1, hag Itron Marpaud Bertille, evit ar c'hoari niverenn 2, o deus gounezet pep unan ur banerad.

Gourc'hemenn da bep hini ! Mersi bras dezhe, deoc'h ha d'ar genwerzhourion evit o ferzh !



LE MOIS DU BRETON À KLEG / Miziad ar Brezhoneg e Kleg

Conférence en breton animée par Jeannot Flageul le 4 mars :

Ur brezegenn aozet get Flaperion Kleg ha kinniget get Jeannot Flageul, eilmaer e Rostren diâr-benn e ziv veaj e Palestina hag an darempredoù en doa bet get tud ar vro-se d'an 4 a viz Meurzh.



CONCERT DESSINÉ BILINGUE ET ATELIER DE GRAVURE LE 10 ET 11 MARS

Ur «sonadeg-treset» get Christelle Le Guen, Philippe Gloaguen ha Gildas Le Buhé, ur vandenn-treset a-ziâr Anjela Duval hag ur stal engraverezh get Christelle Le Guen a zo bet kinniget deoc'h d'ar Gwener 10 ha d'ar Sadorn 11 a viz Meurzh get Perenn !

Anvioù-lec'h Klegereg : noms de lieux de Cléguérec

D'après le travail de toponymie effectué en 2008 par des bénévoles de la commune, des sites internet «KerOfis» et «Devri».

«Porhors» : D'après KerOfis : «Lieu-dit situé en Cléguérec.

M. Latimier dans son rapport sur la toponymie pontyviennaise de 1972 y voit une Porzh-Roc'hell = demeure de la roche.»

E brezhoneg / En breton :

Porzh : port, mais également cour de ferme importante, de manoir ou encore porte de villes closes, de grandes bâtisses.

Roc'h : Roche ou Rocher

«Porh pruno» : La cour des pruniers

E brezhoneg / En breton :

Porzh : port, mais également cour de ferme importante, de manoir ou encore porte de villes closes, de grandes bâtisses.

Prun : prunes ou pruniers

Prunev : Pruneaux

« NES? »

Setu anv abadenn nevez Rozenn Talec, tro-dro kanaouennoù ha testennoù Filomena Kadoret.

An abadenn nevez-mañ he deus digoret Gouel Kleg 2023 d'an 5 a viz Mae.



Cours de Breton



Ma faot deoc'h :

Deskiñ brezhoneg

Monet pelloc'h

DES COURS DE BRETON À CLÉGUÉREC POUR LA RENTRÉE 2023 / Kentelioù noz à ar yezh brezhoneg e Klegereg evit an distro-skol 2023

Ar gevredigezh Danserien Bro klegereg a ginnig kentelioù noz a-c'houde oc'hpenn 15 blez evit kumun Klegereg. Ar blez-mañ get ar mank tud enskrivet, klegereg a chom hep kentelioù noz. Get ar c'hoant hag ar spi lañsiñ en-dro ar c'hentelioù brezhoneg a chom ar gevredigezh DBK evit an distro skol 2023 !

Mar deoc'h intereset, dait e darempred get DBK : danserienbroklegereg@gmail.com